

Réalisation ou actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Qualifier vos risques et construire un plan d'action pour les limiter et générer un levier de performance

Mise à jour en janvier 2023

OBJECTIFS

- > Identifier et classer les risques auxquels peuvent être exposés les salariés d'une entreprise.
- > Assurer la prévention des risques d'accidents professionnels, la protection de la santé et la sécurité des employés au sein de l'entreprise, mais aussi l'optimisation des conditions de travail.

CONTENU

- Définition des unités de travail.
- Identification des facteurs de risque.
- Analyse des risques.
- Évaluation de la probabilité d'apparition du risque.
- Évaluation de la gravité du risque.
- Mise en évidence des mesures de prévention existantes.
- Définition des mesures de prévention à mettre en place.

PUBLIC

Toute entreprise, tout établissement pour toute nature de public.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Entretien individuel.
- Entretien collectif.
- Réunion pluridisciplinaire : employeur, services affectés et ressources...
- Observations instrumentées au sein de l'unité de travail.
- Échanges réguliers avec les responsables.
- Bilan intermédiaire.
- Bilan final pour clôturer l'accompagnement avec l'ensemble des acteurs.

MODALITÉS



DURÉE

1 ou 2 jours en moyenne par unité de travail.



DÉLAI D'ACCÈS

Démarrage sous **1 à 2 mois** après la signature du devis.



MODALITÉ D'ACCÈS

Financement par l'entreprise.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation à la fin de la formation.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITÉ

Chez le client.



TAUX DE SATISFACTION

Nouvelle action, non évaluée à ce jour.

CONTACT

info@aptima-rh.fr

www.aptima-rh.fr